



CANADA

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

BILI • NUMÉRO 002 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 1^{er} mars 2007

Coprésidentes

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell

M. Peter Goldring

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 1^{er} mars 2007

• (1300)

[Français]

La coprésidente suppléante (La coprésidente (Sénateur pour le Nouveau Brunswick Marilyn Trenholme Counsell)): Nous sommes prêts. Je veux vous remercier de votre présence. C'est très bon. C'est une surprise de voir beaucoup de députés et de sénateurs.

[Traduction]

Je me réjouis de voir tout le monde ici. Nous avons essayé plusieurs fois de nous réunir. Nous avons presque réussi un jour, mais la salle n'a pas été libérée à temps pour nous.

Nous avons un objectif, mais nous avons d'abord une étape importante à franchir pour que notre comité puisse devenir un peu plus actif et jouer un rôle un peu plus important.

Je vais demander à Bonnie, de la Chambre des communes, de bien vouloir procéder à l'élection d'un coprésident, pour la Chambre des communes.

Je m'appelle Marilyn Trenholme Counsell, et j'ai l'honneur d'être la coprésidente, pour le Sénat.

Mme Bonnie Charron (greffière à la procédure): Merci.

Honorables sénateurs et honorables députés, je vois qu'il y a quorum. Nous pouvons maintenant procéder à l'élection du coprésident.

Je suis prête à recevoir des motions à cet effet.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Je propose la candidature de M. Goldring à la coprésidence.

Mme Bonnie Charron: Y a-t-il d'autres mises en candidature?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Va-t-il y avoir une campagne vite faite?

Mme Bonnie Charron: Je déclare la motion adoptée et M. Goldring dûment élu coprésident du comité. Avant de vous inviter à occuper le fauteuil, je vais devoir procéder à l'élection d'un vice-président.

Je suis maintenant prête à recevoir des motions pour la vice-présidence. Conformément à l'article 106(2) du Règlement, le premier vice-président doit être un membre de l'opposition officielle.

Y a-t-il des motions pour le poste de vice-président?

L'hon. Albina Guarnieri (Mississauga-Est—Cookville, Lib.): Je voudrais proposer la candidature de mon collègue, Gurbax Malhi.

Mme Bonnie Charron: Y a-t-il d'autres motions?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Mme Bonnie Charron: Je déclare la motion adoptée et M. Malhi dûment élu vice-président du comité.

J'invite maintenant M. Goldring à occuper le fauteuil.

Le coprésident suppléant (Le coprésident (M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC))): C'était une campagne longue et épuisante, mesdames et messieurs.

C'est un plaisir de travailler de nouveau avec vous, sénateur.

Comme le sénateur vient de le mentionner, nous attendons vos suggestions au sujet de ce que nous pouvons accomplir. Mon collègue, M. Calkins, a proposé quelques idées. Vous pourriez peut-être nous dire ce que la Bibliothèque pourrait améliorer ou pourrait faire pour améliorer le fonctionnement de la Chambre des communes.

Je vous remercie infiniment pour cette nomination. Je crois que nous allons maintenant ajourner la séance, n'est-ce pas?

• (1305)

La coprésidente suppléante (La coprésidente (La sénatrice Marilyn Trenholme Counsell)): Oui.

Le coprésident suppléant (Le coprésident (M. Peter Goldring)): Il est si tôt.

Je propose l'ajournement.

L'hon. Albina Guarnieri: C'est un comité très érudit.

La coprésidente suppléante (La coprésidente (La sénatrice Marilyn Trenholme Counsell)): Nous représentons une institution très importante, ne l'oubliez jamais.

L'hon. Albina Guarnieri: Je le dis en toute sincérité. Je ne comprends pas la cause de ces ricanements.

Le coprésident suppléant (Le coprésident (M. Peter Goldring)): La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.